



AVIS AUX RÉSIDENTS

La Municipalité de Sainte-Barbe entreprend des travaux de modernisation de son parc de luminaires de rues vers la technologie aux diodes électroluminescentes (DEL). La conversion des 87 luminaires commencera d'ici le mois de novembre et se terminera d'ici la fin de l'année 2019. Cet investissement de 35 450 \$ permettra à la Municipalité de réaliser des économies récurrentes d'énergie et d'entretien cumulées de l'ordre de 6 400 \$ annuellement.

Il s'agit d'un projet respectueux de l'environnement qui maintiendra la sécurité et le confort des citoyens. Les nouveaux luminaires possèdent la certification « ciel noir », protégeant le ciel étoilé en réduisant la lumière émise vers le ciel.

Il est possible de suivre l'avancement des travaux de la Municipalité de Sainte-Barbe et de toutes les villes adhérentes au programme de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et de l'entreprise de services éconergétiques Énergère sur le site <https://lumieresurlequebec.ca>.

Donné à Sainte-Barbe, ce 18 octobre 2019

Chantal Girouard,
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Girouard, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Barbe, certifie sous serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 18 octobre 2019 entre 8 h 00 et 16 h 00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18ième jour d'octobre 2019

Chantal Girouard,
Directrice générale et Secrétaire-trésorière